



Section de Corse - 2 rue Gabriel PERI - 20000 Ajaccio

www.ldh-corsica.org

COMMUNIQUE

Avec beaucoup d'autres, la Ligue des droits de l'Homme a dit sa révolte devant la répétition des assassinats ou des tentatives d'assassinats. Aujourd'hui, elle réitère son inquiétude face à la multiplication des attentats. La violence est devenue un mode d'expression comme un autre. Cette banalisation crée un climat délétère. Les actes criminels qui la nourrissent, constituent un danger permanent pour tous, le passant, l'écolier, le résident.

La LDH dénonce les rumeurs qui jettent de l'huile sur le feu, soit parce qu'elles font des victimes les coupables, soit parce qu'elles s'inscrivent dans la recherche de boucs émissaires. Elle rappelle la responsabilité première de l'Etat en matière de lutte contre les délits et la criminalité. Pour garantir la tranquillité publique sans remettre en cause les libertés, il faut que cessent les agitations législatives sécuritaires et xénophobes, la politique du chiffre et ses dérives, la police spectacle et l'arbitraire de la justice d'exception, le démantèlement du service public de police ainsi que l'asphyxie budgétaire et la mise sous tutelle par le pouvoir exécutif de l'institution judiciaire.

Ajaccio, le 24/01/2011